

Kibungu le 7 décembre 1961

KIBUNGO



2699

N° 2621 /Just.4/02/DW

OBJET:

Exécution jugement
N° 3284- R.P 396
RUSAGARA Pierre

Transmis copie pour information à Monsieur
le Greffier du Tribunal de Première Instance
du Ruanda à ASTERIDA.

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
à
KIGALI

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en
annexe, pour compétence, l'exécution du jugement N° 3284,
R.P 396 à charge de Rusaga Pierre. Ce dernier a été chauffeur
au service des C.A.C de Kibungu en 1959 et licencié
la même année.

Je viens d'apprendre qu'il est actuellement
en fuite en Uganda, mais que sa famille réside à Ntunga,
commune Musha, Territoire Kigali, depuis plusieurs années.
Ainsi sa famille ou ses proches parents vaudront peut-être
payer pour lui.

L'Officier de Police Judiciaire
Jimhiri N